

CHAPITRE XXIII

TIRAGE AU SORT ET RÉJOUISSANCES

M. Verlinde et son fils continuèrent leur promenade à travers le musée.

— Jean, reprit M. Verlinde, voici des objets qui se rapportent aux temps modernes.

Ce sont des souvenirs de tirage au sort que la nouvelle loi sur l'organisation militaire vient d'abolir.

— Le tirage au sort n'existe plus, père ?

— Non, et d'après moi, celui qui en a proposé la suppression, a fait œuvre méritoire.

Regarde donc ces fleurs, ces petits drapeaux et ces images dont les conscrits se paraient le jour du tirage au sort. Ils s'imaginaient qu'en portant certains « talismans » ils auraient plus de chance de tirer un « bon » numéro.

— Quels étaient ces « talismans » ?

— En voici plusieurs spécimens : une tête de rat, des médailles, un bout de corde de pendu, les pattes de devant d'une taupe, des figurines minuscules, etc. Inutile d'ajouter que ces objets n'avaient aucune vertu magique et que les porteurs de ces « talismans » se virent cruellement déçus.

M. Verlinde donna ensuite quelques explications au sujet des cortèges, processions et pèlerinages.

— Dans certaines communes rurales, les cérémonies ont à peu près conservé le même aspect qu'au temps jadis. A Anvers, le fameux géant et sa femme ne sortent plus. Leurs têtes ont été déposées au « Steen », — souvenirs grimaçants de mœurs pittoresques.

... Ce cortège était très amusant. Y figuraient, non seulement le couple géant, mais encore une baleine qui ne cessait de lancer des jets d'eau. Quelquefois, les spectateurs furent gratifiés d'une bonne douche. Les divertissements du carnaval se sont également modifiés. — Au temps jadis, ces fêtes étaient plus pittoresques et plus animées que de

nos jours. Des farceurs parcouraient alors les rues, — tenant, au bout d'une corde un saucisson, un petit pain ou quelque autre friandise. Les gamins qu'ils rencontraient étaient invités à happer au passage ces choses affriolantes. D'autres personnes aspergeaient la foule à l'aide de seringues; ou bien, elles jetaient de la farine, des pommes pourries, des œufs gâtés, de la suie et d'autres ordures. L'autorité a bien fait d'interdire ces divertissements grossiers. Un grand nombre de vauriens prenaient alors prétexte des « festivités » du carnaval (le mot « festivités » ne trouverait pas grâce devant messieurs les académiciens) pour se permettre toutes sortes de vilénies.

Les « kermesses » ont, elles aussi, beaucoup changé. Grand-père ne connaissait pas nos magnifiques carrousels à vapeur. Les baraques étaient moins jolies que celles qui encombrent actuellement nos champs de foire. Les gens s'amusaient-ils moins, alors? — Aucunement. De nos jours, le choix à faire entre un si grand nombre de divertissements nous rend quelquefois perplexes.

— Ensuite, M. Verlinde attira l'attention de son fils sur quelques vieux poids et mesures, sur des instruments de musique et autres objets plus ou moins intéressants...

CHAPITRE XXIV

CONCLUSIONS — RÉFLEXIONS

Or M. Verlinde s'était fatigué à force de causer, et Jean, dont les oreilles et les yeux n'avaient pas eu deux secondes de repos, se sentait quelque peu las, lui aussi.

Ils se trouvaient au musée depuis bientôt deux heures!

— Père, dit Jean, que de choses à voir et à admirer ici?

— En effet, mon garçon. Les Anversois, en quête de distractions utiles, n'ont guère besoin de quitter l'enceinte de leur ville.

— Voilà, dit le père, lorsqu'ils furent sortis de l'antique édifice, un

A. H A N S

Du Temps de Grand-Père



L. Opdebeek - Editeur - Anvers

Du Temps

de Grand-Père...

Dessin de Edm. Van OFFEL

